



S'KRÜTTBLÄTT

FEUILLE D'INFORMATIONS RAPIDES

N° 8 / 111 / 2011

le 2 novembre 2011

Un pied dans la CAC, l'autre au Ried Brun

Il fallait prendre une décision, quant au devenir de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun (CCPRB) qui est confrontée à un problème existentiel depuis la loi de réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et le projet de schéma départemental de coopération intercommunale présentée par le Préfet du Haut-Rhin à la Commission départementale de coopération intercommunale, le 2 mai 2011.

Le Conseil municipal, après réflexion, vient de se prononcer et d'indiquer sa tendance pour un rapprochement vers la CAC.

Je vous ai fait part de la problématique, dès le 20 juin dernier : la CCPRB a été maintenue par le schéma, mais dans le même temps, fragilisée par les propositions d'intégration de Sundhoffen à la CAC et de Grussenheim à la Communauté de Communes de Marckolsheim, ce qui pose les questions de transports en commun dans notre secteur et de l'intégrité territoriale de la CCPRB, qui, les deux, impactent le budget de la Communauté de Communes déjà fortement contraint.

Avec un excédent de quelques 54 000 € au budget 2010 et un endettement conséquent, sachant par ailleurs que le moindre grain de sable, du type baisse des dotations de l'État, peut gripper la machine, la CCPRB qui, de toute manière, ne pouvait pas envisager de projets structurants comme les zones artisanales, l'extension de la déchèterie ou l'assainissement de Fortschwihr..., ou faire face à des obligations, telle la 2^{ème} source d'approvisionnement en eau potable, est condamnée à trouver une solution de rapprochement avec une structure plus forte, tout en essayant de préserver ses acquis, plus que positifs, au service du territoire.

La réflexion menée au sein de la CCPRB, ces derniers mois, les réunions de présentation de la CAC, de ses compétences, ont fait évoluer les mentalités de la majorité des responsables des communes membres vers la prise de conscience de ce que la CAC est susceptible d'apporter à notre territoire, tout en lui donnant les moyens de continuer les services à la populations, comme par le passé. La

rencontre du 25 octobre 2011 avec le Président de la CAC, entouré de Vice-présidents, a permis d'envisager une issue favorable en ce sens.

C'est ainsi que le Conseil municipal s'est déclaré favorable à une adhésion à la CAC, à compter du 1^{er} janvier 2013, ce délai devant permettre entre autre, sans précipitation, d'étudier et d'approfondir toutes les possibilités pour conserver l'identité de notre territoire. Précisément, le Conseil municipal souhaite que les compétences non reprises par la CAC (scolaire, périscolaire, culture, animations jeunes...) continuent d'être assurées collectivement et solidairement par les communes de la CCPRB, réunies dans une structure, en reconnaissance des acquis développés par la CCPRB depuis sa création.

L'avis du Conseil municipal a été sollicité dès à présent, sachant qu'il importera au Conseil de Communauté de délibérer d'ici la fin de l'année et par suite, dans un délai de 3 mois, à chacune des 8 communes de la CCPRB de se prononcer officiellement.

Prochainement, la population du Ried Brun sera informée de ce long cheminement vers une sortie vers le haut, qui ne peut être que bénéfique pour notre territoire.

Le Maire

Bernard DIRNINGER

Les principales décisions du Conseil Municipal dans sa séance du 28 octobre 2011 et informations diverses

- **Taxe d'Aménagement :** la réforme de la fiscalité de l'aménagement a introduit des changements en profondeur dans la gestion des taxes et participations d'urbanisme. C'est ainsi que la taxe d'aménagement se substitue notamment à la taxe locale d'équipement, à compter du 1^{er} mars 2012. Elle est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme. L'assiette de la taxe d'aménagement a deux composantes : la valeur de la surface de la construction et la valeur des aménagements et installations. Le Conseil municipal a institué un taux de 4 %, révisable chaque année, sur l'ensemble du territoire communal.
- **Fêtes de fin d'année :** le Conseil municipal a confirmé l'organisation de la Saint Nicolas pour les enfants, le mardi 6 décembre 2011 à 18H00 et la

Fête de Noël pour les aînés, le personnel communal et les forces vives associatives, le dimanche 11 décembre 2011 à 11H30. En revanche, il a décidé de supprimer la cérémonie de Vœux du Nouvel An pour 2012, compte tenu de l'organisation de l'inauguration de la rue et de la place de l'Église, fixée au dimanche 13 mai 2012, et dans un souci de rigueur au vu du contexte préoccupant de cette fin d'année.

- **Distripain** : le Conseil municipal, malgré l'intérêt du projet, a donné un avis défavorable, dans l'immédiat, à la demande de M. Christophe KLEITZ de Holtzwihr d'implantation d'un distributeur automatique de pain à Riedwihr, sur un emplacement public, compte tenu de la tournée journalière de vente de pain existante.
- **Cours de piano à Riedwihr** : le Conseil municipal n'a pas pu donner suite à la demande de prise en charge de la location du piano par la commune, ayant toujours été entendu que celle-ci devait être assurée par les familles ; en revanche, il a décidé de prendre en charge, à titre exceptionnel et pour faciliter le lancement de cette activité bénévole, les frais de transport du piano. Les cours d'initiation au piano délivrés bénévolement par M. Jean-Marie UTARD ont débuté le mardi 25 octobre 2011 à la Bibliothèque, comme convenu avec l'Association Croc'Livres. Pour l'instant, trois personnes sont concernées, étant précisé que d'autres peuvent encore s'inscrire auprès de Jean-Marie UTARD. L'appel est donc lancé aux volontaires qui souhaitent prendre des cours de piano à Riedwihr.
- **Affaire de la sonnerie des cloches** : le Maire donne lecture de la lettre du 19 octobre de l'avocat de Madame et Monsieur Martin HAUMESSER, qui présente un recours gracieux à l'encontre de l'arrêté du 31 août 2011 du Maire, portant réglementation de la sonnerie de l'Angélus du matin. Les époux HAUMESSER qui accepteraient un recul de la sonnerie de l'Angélus du matin au minimum à 7H00, sollicitent le retrait immédiat de l'arrêté fixant la sonnerie à 6H30 ; à défaut, l'avocat précise qu'ils seront contraints de saisir à nouveau le Tribunal Administratif de Strasbourg d'un recours en annulation. Le Conseil municipal, à l'unanimité, soutient le Maire qui a pris cet arrêté, au vu du jugement du Tribunal Administratif du 1^{er} juin 2011 et de la position très majoritaire de la population de Riedwihr dans cette affaire.
- **Acquisition de bips pour les Sapeurs Pompiers** : le Conseil municipal donne suite à la demande du Chef de Corps qui, en liaison avec le SDIS, souhaite équiper les sapeurs pompiers de récepteurs alphanumériques. Il a retenu l'offre de Swissphone pour la fourniture de 14 DE 700, chargeurs

nx-ready avec deux accus et housses de protection, pour un montant de HT 847 €, soit TTC de 1 013,01 €.

- **Plaques du souvenir du Monument aux morts :** le Conseil municipal a donné son accord pour faire nettoyer les deux plaques de marbre et repeindre les inscriptions au monument aux morts par l'entreprise Michel HAEGLE de Houssen, pour un montant TTC de 1 181,40 €.
- **Photos aériennes de la commune de Riedwihr :** le Conseil municipal, compte tenu de l'intérêt pour la commune de disposer de vues aériennes du village dans son ensemble et par quartiers, prises le 10 août 2011, et de l'opportunité de l'offre de CORA houssen, a retenu cette dernière pour 16 posters 30x45 cm, pour un montant HT de 172,58 €, soit TTC de 206,40 €.
- **Réunion du 6 octobre 2011 du Conseil de Communauté du Pays du Ried Brun :** le Maire rend compte des différents points évoqués : - rapport d'activités 2010 ; - création d'un Espace Info-Énergie avec les Communautés de Communes de Marckolsheim et de Brisach : engagement d'une personne pour 3 ans, avec la participation de la Région et de l'ADEME, en vue de donner des conseils aux communes et habitants dans le domaine énergétique (rénovation énergétique maisons anciennes, optimisation maisons neuves, transports, énergies renouvelables) ; - tarifs de location de l'Espace Ried Brun à compter du 1^{er} septembre 2011 ; - subvention exceptionnelle à l'École de Musique de Muntzenheim ; - intercommunalité : compte rendu des restitutions des études avec le Pays de Brisach et la CAC, constitution d'un comité de pilotage pour négocier avec la CAC.
- **Réunion du 19 octobre 2011 du Comité de Jumelage :** la rencontre était consacrée à la révision des statuts.
- **Réunion du 20 octobre 2011 du Conseil d'École du RPI :** le Maire évoque les points principaux à l'ordre du jour : - installation du Conseil d'École (M. Nicolas FLEITH est le seul parent d'élèves de Riedwihr), suite à l'élection du 14 octobre ; - effectifs et répartition des classes : l'élémentaire compte 217 élèves et la maternelle 101 élèves ; - USEP : la baisse des subventions est annoncée.
- **Don du sang :** la collecte organisée à Riedwihr, le 11 octobre, a permis d'accueillir 61 donateurs de sang.

- **Logement du presbytère :** le Maire donne connaissance de la lettre du 25 octobre des locataires du logement du presbytère, qui signalent leur départ au plus tard le 15 janvier 2012, précisant qu'ils quitteront ce lieu avec regret et qu'en aucun cas, la sonnerie des cloches ne les avait gênés.
- **Incivilités :** lors de la dernière Fête de la Choucroute dont la nouvelle réussite est à mettre au crédit de l'Amicale des Sapeurs Pompiers, le lumendar, système d'enclenchement de l'éclairage public, a été arraché sur le poste EDF de la rue de Jepsheim, plongeant le quartier dans le noir, le samedi soir et les soirs suivants, jusqu'à la réparation par VIGILEC. Bien entendu, la commune sera obligée de régler la facture...
- **Grand anniversaire :** la municipalité a eu le plaisir de présenter ses vœux et ceux des habitants à Madame Marthe DIRNINGER, à l'occasion de son 95^{ème} anniversaire (31 octobre 1916).

Collecte annuelle de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin

La Banque Alimentaire du Haut-Rhin fait une nouvelle fois appel à la solidarité des haut-rhinois et a besoin de votre soutien, lors de sa collecte nationale qui se déroulera les vendredi 25 et samedi 26 novembre 2011.

Les aliments souhaités : riz, conserves de poisson, conserves de fruits, sucre, café, petits déjeuners, plats cuisinés.

La précarité augmente encore : plus de 10 600 concitoyens du département sont aidés par mois.

Vous pouvez déposer vos dons dans le local d'affichage de la Mairie.

Sacs de pré-collecte pour la collecte sélective à retirer à la Mairie

Le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMEC) a décidé de faire réaliser des sacs de pré-collecte destinés aux usagers et devant faciliter la collecte sélective (verre, papier, bouteilles plastiques) à domicile. Une fois les sacs remplis, les habitants pourront apporter leurs déchets aux points d'apport volontaire habituels ou aux déchèteries.

Les sacs de pré-collecte, à raison de deux sacs par foyer, seront à retirer à la Mairie, aux heures d'ouverture du secrétariat.

Hommage à Monsieur Jean-Michel LODWITZ, Conseiller municipal

Monsieur Jean-Michel LODWITZ, Conseiller municipal, nous a quittés le 16 octobre 2011, trop tôt et trop vite, à l'âge de 55 ans.

Il s'est beaucoup dépensé au service des autres, laissant derrière lui une vie professionnelle, publique et associative très dense.

Nommé instituteur à l'école de Riedwihr, il y a 31 ans, y assurant la direction depuis 1997, Jean-Michel LODWITZ aura connu nombre d'élèves, les initiant et les intéressant au savoir ; c'était un enseignant exigeant, mais toujours respectueux et juste, reconnu de tous. L'enseignement était sa vie et sa passion.

Entré au service de la Commune en 1989, en qualité de Conseiller municipal, il effectuait son 4^{ème} mandat. Délégué de la Commune à la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun, il s'y est investi sans retenue à la tête de la Commission scolaire.

La vie associative n'était pas en reste : fondateur de l'Association Croc'Livres qu'il présidait avec dévouement, responsable de la Bibliothèque municipale, ancien Président du Comité du Jumelage, Jean-Michel prenait à cœur toutes ces missions, dans la discrétion.

Sa disponibilité, sa générosité et ses engagements bénévoles lui ont valu des témoignages de reconnaissance bien mérités : la Médaille de la Vie Associative du Conseil Général du Haut-Rhin, en mai 2008, et la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en Argent, en janvier 2011.

Jean-Michel LODWITZ laissera un grand vide, mais son œuvre restera présente.

Avec le Conseil municipal, je présente à son épouse, à ses filles et à sa famille la sympathie attristée des habitants de Riedwihr.

Le Maire

Bernard DIRNINGER